

Conseil municipal : procès verbal provisoire de la réunion du 31 août 2023.



Jeudi 31 août en mairie, les élus ont échangé et voté sur les points suivants :

- **Points sur le « Hameau du moulin » :**

- la vente des terrains constructibles du Hameau du moulin,
- le planning des travaux de viabilisation du Hameau du moulin,
- les dépenses études, travaux, honoraires,
- les recettes estimées,
- décision modificative portant sur le budget annexe du Hameau du moulin.

- **Point sur la location de l'appartement rénové de la mairie**
- **Point sur les capacités de la source de Berval et sur les fuites d'eau du réseau.**
- **Projet de vente de la parcelle adjacente au garage automobile de Grisy-les-Plâtres, sis rue du Bois Queris.**
- **Délibération sur des zones d'accélération de production d'énergies renouvelables à définir sur la commune.**
- **Questions diverses.**

Documents

[Procès Verbal provisoire du CM du 31 août 2023](#)

Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69